

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE MONITEUR SAUMUROIS

ON S'ABONNE

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. DUBOSSE, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.  
Un an... 18f. » 24f. «  
Six mois... 10 » 15 «  
Trois mois... 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Vienne, 10 août.

L'échange des notes concertées entre les ministres de France et d'Angleterre à Vienne, et le comte de Buol, a eu lieu, le 8, avec une certaine solennité, et la nouvelle de ce fait s'est promptement répandue dans le public, où elle a produit une impression aussi favorable que profonde. On connaissait à peine la notification officielle de l'évacuation des Principautés, lorsqu'on a appris qu'à la suite de cette notification de l'envoyé de Russie, le gouvernement autrichien avait cru devoir contracter un nouveau lien avec les puissances occidentales, en formulant en commun avec elles les conditions préalables de toute reprise des négociations. L'accord que les notes du 8 août consacrent est regardé comme d'autant plus solide et plus durable, que les quatre articles qui en forment la base résument des intérêts non moins impérieux assurément pour l'Autriche et l'Allemagne que pour la France et l'Angleterre.

On n'attend ici que la réponse d'Omer-Pacha aux dernières communications que le colonel Kajik a été chargé de lui faire, pour ordonner à un corps d'armée d'entrer dans les Principautés, conformément aux stipulations du traité austro-turc.

Les Russes opèrent leur mouvement de retraite : l'évacuation continue en Valachie et commence en Moldavie. Plusieurs régiments ont déjà repassé le Pruth. (Moniteur.)

## THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Nous empruntons au *Standard* la dépêche télégraphique suivante :

« Vienne, 13 août.

« Quatre-vingt-dix mille hommes des armées alliées partent aujourd'hui de Varna pour une expédition contre la Crimée. »

Rutschuck, le 29 juillet.

Les quinze pontonniers français arrivés ici, il y a quelques jours, avec un lieutenant, ont com-

mencé, depuis avant-hier, la construction d'un pont de bateaux de la rive droite du Danube à l'île de Ramadan, déjà unie par deux petits ponts à la rive valaque. Ce grand pont, jeté à peu près au centre de la façade de la forteresse et de l'île, où le fleuve est le moins large, aura 630 mètres de longueur. Les matériaux sont apportés avec une grande célérité ; on espère achever ce pont dans un très-bref délai.

Omer-Pacha, qui a déjà près de 20.000 hommes sur la rive gauche, entre Slobozie et Giurgevo, active autant que possible les travaux de retranchements en avant de ces deux places, et compte, aussitôt qu'elles seront suffisamment fortifiées, y faire passer le reste de la garnison de Rutschuk, c'est-à-dire encore 25.000 hommes. 40.000 hommes sont entre Tourtoulkai et Silistrie, et autant à Rasgrad, comme réserve prête à se porter sur Silistrie ou sur Rutschuk. (Moniteur.)

Il est arrivé des dépêches du vice-amiral Parseval, commandant en chef de l'escadre française dans la Baltique, en date du 8 août.

Le débarquement du corps expéditionnaire s'est opéré le 8 août, à trois heures du matin, sans résistance, sur deux points de l'île de Lampar, située au nord de l'archipel des îles d'Aland.

Une batterie de cinq canons de gros calibre a été rapidement détruite par le *Phlégeton*, corvette à vapeur de la marine impériale, et par l'*Amphion*, appartenant à l'escadre britannique. Les pièces qui avaient été enfouies sous les débris des affûts et de la terre ont été enclouées par les marins de ces deux bâtiments.

Le corps d'armée marchait sur les hauteurs qui couronnent les fortifications. Le vice-amiral se disposait à établir des communications avec le général en chef pour lui faire parvenir, dès ce moment, le matériel dont il pouvait avoir besoin.

Les troupes étaient animées du meilleur esprit. 3.000 hommes d'infanterie de marine française et de marines anglaises ont débarqué au nord de l'île sans obstacle.

Deux ou trois bâtiments attaquaient, avec des canons de très-fort calibre, les tours qui dominent Bomarsund. (Moniteur.)

Les Russes, à Bomarsund, ont tout brûlé en dehors de la forteresse, aussitôt que les Français ont débarqué. Bomarsund est serré de près par les troupes et les escadres. — Havas.

## INTÉRIEUR.

Un décret impérial convoque les conseils d'arrondissement, pour le 18 septembre prochain, afin d'accomplir leur seconde session.

D'autres décrets contiennent des nominations dans la marine et dans la Légion-d'Honneur ; M. le contre-amiral Vaillant est nommé vice-amiral et M. le comte Boné-Villaumès est nommé contre-amiral.

Parmi les nominations dans la Légion-d'Honneur, on remarque celles de M. le vice-amiral Montagnès-Delaroque et de M. le contre-amiral Jacquinot, élevés à la dignité de grands officiers. — Havas.

L'Empereur n'a pas voulu laisser passer l'occasion que lui fournissait la célébration de sa fête sans donner une nouvelle preuve des sentiments de clémence qui l'animent. Sa Majesté a accordé 2,582 grâces ou réductions de peines s'appliquant à 805 transportés politiques, à 774 détenus ordinaires et 1003 militaires et marins condamnés. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

EGYPTE. — Le *Moniteur* donne les nouvelles suivantes d'Egypte, d'après une correspondance du Caire du 31 juillet :

« Entré au Caire dans la matinée du jeudi 20 de ce mois, Saïd-Pacha a pris le même jour la direction de son gouvernement. »

« Le lendemain, Son Altesse a reçu le corps consulaire. M. Huber, consul-général d'Autriche, portant la parole, en sa qualité de doyen, a com-

## FEUILLETON

## CHANGEMENT DE SCÈNE.

(NOUVELLE AMÉRICAINE.)

(Suite et fin.)

— Personne, je pense, répondit Amy, n'a fait d'offres encore. Mon père, au surplus, Monsieur, pourrait mieux que moi vous donner les renseignements que vous désirez, il est l'agent des propriétaires.

— Ah ! vous êtes la fille de Wallace Malcolm ?

— Oui, Monsieur. Le connaissez-vous ?

Le vieillard, sans répondre, lança un coup-d'œil scrutateur à la jeune fille, et remarquant qu'elle rougissait à se voir examiner de la sorte, il dit, comme un homme satisfait de son examen :

— Je vous demande pardon, ma chère miss, de n'avoir pas fait plus attention à vous. J'ai fréquenté longtemps M. Malcolm. Je me suis informé de lui en arrivant au village, et j'ai appris qu'il n'était pas chez lui. Quand pourrai-je le voir ?

— Ce soir, Monsieur. Je compte sur le retour de mon père dans une heure ou deux. Il a été forcé de s'absenter avec un gentleman qui, dernièrement, a suivi pour lui le procès relatif au titre de cette propriété.

— J'ai entendu parler de ce gentleman : Clayton est son nom, n'est-ce pas ?

— Harry Clayton.

— Je l'ai connu avant son arrivée dans ce pays : un paresseux, un prodigue ! Il faut que la cause confiée à ses soins ait été bien claire, ou ses adversaires de tristes avocats pour qu'il ait pu gagner son procès.

— Ses adversaires, dit Amy avec chaleur, étaient des hommes d'une habileté reconnue. Si M. Clayton, lors-

qu'il habitait la ville, fut tel que vous le dépeignez, il a dû beaucoup changer depuis son séjour parmi nous. Mon père, dont il peut se dire l'élève, ne tolère guère les fautes que vous attribuez à M. Clayton. Mon père se trompe rarement dans les jugements qu'il porte, et pourtant il a conçu la plus haute opinion des talents et de l'intelligence de M. Harry.

— Vraiment, miss ? S'il en est ainsi, le père de cet avocat serait charmé de n'avoir pas dit vrai. Il a toujours craint, et pour cause, que son fils ne vint à lui faire peu d'honneur.

— Peut-être M. Clayton père a-t-il eu tort de penser de la sorte, observa Amy.

— Peut-être a-t-il eu raison, répliqua l'étranger en promenant ses regards sur les murs d'une vaste bibliothèque.

— La vue est admirable d'ici, dit Amy, en passant dans une alcôve et en ouvrant une grande fenêtre qui donnait sur les champs.

— Admirable, assurément, répondit l'inconnu. Ce petit réduit est la partie la plus précieuse de tout l'édifice. Si j'y demeurais, j'en ferais ma salle de repos exclusive. Je voudrais qu'on y mit les fauteuils les mieux rembourrés, les coussins les plus doux, les tapis les plus moelleux. Un pupitre, placé ici même, établirait une barrière entre moi et la chambre principale. De fraîches peintures de paysages, qui seraient un riant souvenir de l'été pendant l'hiver, pendraient à chaque muraille avec leur macédoine d'horizons. Quelques fleurs choisies seraient déposées sur ce petit meuble. Alors je m'asseoirais avec délice au milieu de tout ce luxe qui est la richesse des esprits qui vont en s'affaiblissant, et je bénirais le soleil qui m'apporterait ses derniers rayons. Ce se-

rait ici la véritable place d'un vieillard, n'est-ce pas ?

— Cette place, dit Amy, je l'ai entendu convoiter par un jeune homme pour son père.

— Ce jeune homme, répliqua l'étranger, est sans crédit préservé de la corruption du siècle, car les prévenances envers les parents paraissent être une chose généralement insolite chez les enfants qui grandissent.

Amy se garda bien de répondre que le jeune homme dont elle voulait parler, était Harry Clayton.

Le visiteur se montrant satisfait de sa visite dès les premières pièces, Amy reporta les clés à la loge et retourna chez elle. L'étranger, qui lui avait offert de l'accompagner, accepta sans hésiter l'offre qu'elle lui fit d'entrer dans la maison et d'y attendre son père. En moins d'une heure, M. Malcolm arriva sans être aperçu, et s'arrêta avec une certaine surprise, pour contempler une scène qui semblait procurer beaucoup de plaisir à ses divers acteurs. Amy était à son piano, jouant *con amore*, un air vif et brillant, pendant qu'une troupe d'enfants, que sa musique avait attirés dans la cour, s'adonnaient aux évolutions d'une danse villageoise sur un carré de gazon. L'étranger, assis près de la porte qui s'ouvrait sur un berceau de vigne, dirigeait les mouvements avec sa canne et appelait les figures avec exactitude : « *La tête de courlis, les pattes de pigeon, etc.* »

M. Malcolm fit signe à Harry, resté en arrière, et auquel un simple coup-d'œil suffit. Harry s'approcha, au grand étonnement d'Amy, les bras étendus, et laissa échapper ce cri joyeux :

— Mon père ! est-il possible ?

Le nouvel arrivé, en effet, n'était autre que le juge Clayton.

Les deux amis et leurs enfants passèrent la soirée en-



plimenté le Prince, qui a répondu en français. L'allocution de M. Huber et la réponse du Vice-Roi ont été fort goûtées de tous les assistants.

» Le jour suivant a eu lieu une grande revue, dans laquelle S. A. le Vice-Roi s'est fait reconnaître par les troupes qui sont casernées en ville ou cantonnées autour du Caire.

» Les troupes ont manifesté beaucoup de joie de voir à la tête de l'Etat un fils de Méhémet-Ali. L'armée compte, ainsi que la population, sur une administration intelligente et ferme.

» Le Vice-Roi a inauguré son pouvoir par un acte qui a été très-favorablement accueilli. Il a supprimé le droit de 12 p. 100 qui grevait les blés, la viande et les autres denrées à leur entrée au Caire.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Pour le moment, le principal souci du Gouvernement, c'est de lutter contre la crise financière qu'Abbas-Pacha lui a léguée. Des finances épuisées, l'Etat obéré par des arriérés de dettes considérables envers des employés civils et militaires, et un déficit dans le trésor public de près de 50 millions de francs : telle est la situation. Abbas-Pacha est pourtant mort très-riche ; on évalue sa fortune personnelle au chiffre énorme de 200 millions en numéraire (chiffre exagéré sans nul doute), sans tenir compte des biens immeubles, qui sont considérables. Personne n'ignore, du reste, que ce prince, dont la méfiance était proverbiale, enfouissait ses trésors dans des retraites mystérieuses, et il sera très-difficile d'exercer sur-le-champ les reprises auxquelles l'Etat a un droit incontestable sur sa succession, mais que Saïd-Pacha a déclaré ne vouloir exercer que dans les plus strictes limites de la légalité. Pour parer au péril qui menace de ce côté, son frère, ses neveux, tous les princes de sa famille, unis étroitement pour la première fois au chef du Gouvernement, ainsi que tous les grands, se sont mis à sa disposition et n'ont pas hésité à verser au Trésor des sommes très-importantes. On espère que ces ressources extraordinaires, jointes à celles qu'on a pu se créer par d'autres voies et aux réserves personnelles de Saïd-Pacha, pourront suffire à conjurer la crise.

» Nous n'avions pas cru devoir signaler les bruits fort graves qui ont couru dans les premiers jours sur la mort d'Abbas-Pacha ; mais aujourd'hui des renseignements puisés à bonne source ne permettent pas de douter qu'Abbas-Pacha est mort de mort violente. Deux de ses mamloucks, qui tout récemment avaient assisté à l'exécution de plusieurs de leurs camarades, victimes des cruels caprices du maître, et qui avaient été menacés eux-mêmes d'un sort semblable, l'ont étranglé au milieu de ses débâches et ont pris immédiatement la fuite, en emportant avec eux tous les bijoux qui étaient à leur portée. On assurait que l'un d'eux avait été découvert dans sa retraite et arrêté. — Xavier Raymond.

## FAITS DIVERS.

M. le comte de Gasparin, membre de l'Académie des sciences, a adressé à un journal spécial, sur la maladie de la vigne, une notice qui se termine par la recommandation suivante :

« Je m'explique très-bien comment on a cru trouver utile de renoncer à fumer les pommes de terre. Mais ce n'était pas l'engrais en lui-même qui pouvait être nuisible, car pendant des siècles on a fumé les pommes de terre avec succès ; c'était l'engrais infecté des spores du cryptogame destructeur. Je conseille aux agriculteurs de brûler sur le terrain les tiges et les moindres débris de pommes de terre malades, et de détruire ainsi, sinon la maladie, du moins un nombre infini de germes reproducteurs. Sans représenter tous les éléments de fertilité contenus dans les tiges, leurs cendres répandues sur le sol lui rendraient au moins leurs alcalis et leurs principes fixes. »

— Nous avons déjà parlé du *dioscorea japonica*, importé en France par M. de Montigny, et qui, du jardin des Plantes où il avait été mis en expérience, a passé chez plusieurs horticulteurs, qui l'ont fait figurer avec avantage dans nos expositions d'agriculture. M. Decaisne, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle, a étudié avec soin ce tubercule ; il le considère comme nouveau pour les botanistes, et il le qualifie du nom d'igname patate, qu'il croit mieux approprié à ses caractères. De l'avis de M. Decaisne, dont nous résumons les observations sur ce sujet, aucune des plantes préconisées depuis quelques années comme devant remplacer la pomme de terre, ne saurait entrer en comparaison avec l'iguame-patate. Pour qu'une plante nouvelle ait chance d'entrer dans le domaine agricole, elle doit remplir certaines conditions sans lesquelles la culture n'en serait pas profitable. Il faut d'abord qu'elle soit déjà domestiquée quelque part et qu'elle s'accorde au climat. Il faut ensuite qu'elle passe, en peu de mois, par toutes les phases de son développement, afin de ne pas entraver les assolements, dont la marche doit être régulière, et enfin, chose indispensable, que ses produits aient une valeur vénale, soit sous une forme, soit sous une autre.

Si cette plante est destinée à l'alimentation de l'homme, il faut encore que son produit ne heurte pas les goûts et les habitudes culinaires du pays où on essaie de l'introduire. L'igname de la Chine satisfait à toutes ces conditions : elle est domestiquée depuis un temps immémorial ; elle est parfaitement rustique sous notre climat ; sa racine est volumineuse, riche en matière nutritive, déjà mangeable crue, d'une cuisson facile, soit dans l'eau soit sous la cendre, et sans autre saveur que celle de la féculé. C'est un pain tout fait, au même titre que la pomme de terre, et mieux que la patate.

(L'Agriculture.)

— Voici, d'après le *Journal du Havre*, le résumé des dernières nouvelles reçues à New-York de l'é-

pave du *Franklin*, dont un nouvel allège, le *Meitonax*, était entré à New-York le 22, venant de Morriches :

« Morriches (Long-Island), 23 juillet.

« La position du steamer est toujours la même, si ce n'est qu'il s'est un peu plus arqué, par suite des violents vents d'ouest que nous éprouvons depuis deux jours, lesquels creusent sous lui le sable qui lui sert de souille ; ce sable, du reste, s'amoncele autour de la coque, et, à mer basse, on peut facilement se promener autour de l'épave à pied sec.

« Vendredi, on a employé les surf-boats à transporter les pompes, des allèges qui les avaient apportées à bord du *Franklin*, ce qui s'est effectué sans accident et sans entraver le déchargement de la cargaison. Samedi soir, en quittant le bord, la plupart des ouvriers, pour éviter de se mouiller ont regagné la terre à l'aide du va-et-vient établi entre la tête du grand mât et la côte, mais il en est résulté un ou deux accidents. On va prendre des mesures pour en éviter le retour à l'avenir. M. Sproul, agent des assureurs, a eu, entr'autres, le dos labouré par le coin d'une caisse sur laquelle il est tombé en arrivant à terre.

« Hier, malgré la solennité du dimanche, nous avons fait continuer le travail ; mais, vu la fête, nos corvées n'ont pu être complètes, et l'on a fait peu de chose. Le déchargement, d'ailleurs, devient plus difficile : les caisses que l'on retire commencent à être toutes mouillées ; ce qui les alourdit considérablement.

« Jusqu'à hier (dimanche) soir, il avait été déchargé 1,300 colis, sur un total de 2,115 qui se trouvait à bord ; sur ce nombre, un millier environ sont à peu près complètement exempts d'avaries. Vu la grosse houle, on est obligé de transporter les colis plus loin pour aller les recharger dans la baie, sur les sloops et goëlettes destinés à les transporter à New-York : quatre ou cinq petits bâtiments ont déjà ainsi été chargés et expédiés.

« Tous les ornements de la chambre, les meubles, etc., ont aussi été débarqués en bon état. On va s'occuper aujourd'hui ou demain, d'enlever les roues, pour tâcher d'ôter la machine, dont le poids fatigue considérablement la carène du navire, et qui, d'ailleurs, se détériore chaque jour au contact de l'eau.

« Les énormes pompes envoyées de New-York et transportées à bord du *Franklin*, comme nous vous le disons plus haut, ont commencé à fonctionner hier ; elles ont retiré beaucoup d'eau de la cale, et l'on en a conclu que le navire pourrait être de nouveau être rendu étanche, ce qui laisse encore l'espoir de le renflouer. Toutefois, comme on n'avait pas pris auparavant la précaution de mouiller les ancres pour maintenir l'épave dans sa position, le travail a été interrompu, car tout serait à recommencer si, pendant que l'on pompe, la mer pouvait changer le lit du navire dans sa souille. Mais, que le temps reste beau, et peut-être verrons-nous

— Mon cher père ! dit Harry.

— J'avais d'abord l'intention, répondit le vieillard, de vous imposer, comme condition de propriété, de suivre une profession nécessaire ; mais j'ai assez de confiance en vous pour croire que vous continuerez la carrière dans laquelle vous êtes si honorablement entré !

— Je suis convaincu, mon père, que je ne mériterai pas de votre bonne opinion, et que j'achèverai par principe ce que j'ai commencé par semblant de nécessité. Mais M. Malcolm connaît-il votre plan ?

— Certainement, je lui avais tout avoué avant de vous placer sous sa direction.

— Et Amy ?

Pas un mot ne lui fut dit : son père est trop loyal pour avoir pu trahir un secret qui ne dût être confié qu'à lui seul.

— Alors il faut que j'aie faire part de tout ceci à ma compagne.

— Allez, et sachez gré au docteur L... de m'avoir conseillé la mesure que j'ai adoptée ; car dans mon aveuglement pour vous, je ne puis douter que, sans ses avis, je n'eusse persévéré plus longtemps dans mon impardonnable indulgence.

— Ce brave docteur, dit le jeune homme, je me souviens de lui. Je le fatiguais de mes plaintes et il insistait ardemment sur la nécessité d'un changement de scène. Je veux le remercier, ajouta-t-il en souriant, et lui assurer que de toutes les cures qu'il ait pu faire dans sa vie, celle de Harry Clayton n'est pas la moins importante.

(Le Voleur.)

ARTHUR FLEURY.

semble. Quand Amy fit les honneurs de la petite table à thé avec sa grâce toute féminine ; quand elle chanta, en s'accompagnant, avec cette naïve douceur qui lui était propre, le juge lui lança des regards empreints de tant d'attention, de tant d'intérêt, que l'avocat comprit que sa cause était en bonne voie. Alors, pendant que les vieux gentlemen se livraient tout entiers à leurs souvenirs de collège, les jeunes gens, assis sous le petit porche, au clair des étoiles, parlaient moins et plus bas que de coutume. Le secret longtemps caché de Harry, se lisait dans ses yeux, et Amy n'osait lever les siens vers lui, par la conviction qu'elle venait d'acquiescer que ses sentiments et ceux du jeune homme étaient réciproques.

Enfin, le vieux Clayton se leva pour partir, et Harry lui offrit son bras. Le juge l'accepta, et lorsque tous deux furent dehors, il dit à son fils :

— Je puis fort bien m'en aller sans vous, retournez et déclarez-vous avant que je ne vous revoise. Amy est une jeune personne qui m'est chère : elle a toutes les qualités que je voudrais trouver dans une fille. Le voyage que j'ai fait n'a été que pour m'éclairer sur votre choix. Tenez, j'aperçois sa main blanche qui s'appête à fermer la porte. Donnez quelque prétexte pour votre retour près d'elle.

— Et si elle refuse de m'entendre ? dit Harry.

— N'ayez pas cette crainte, je vous ai observés tous deux.

Harry rentra chez M. Malcolm, et l'on ne doute pas que le résultat de sa confiance à la jeune fille fut la réalisation de tous ses vœux.

V.

La noce eut lieu l'automne suivant. Le juge Clayton insista pour que les nouveaux mariés lui fissent leur visite. Il les reçut dans un hôtel splendide où il avait

tout préparé pour eux. Le lendemain de leur arrivée, il remit à son fils un portefeuille dont le contenu, lui dit-il, avait été sauvé par lui pour cette circonstance. Harry remercia son père avec des expressions proportionnées à la grandeur du sacrifice qu'il croyait que ce dernier s'était imposé, et il ajouta que comme M. Malcolm lui avait offert un logement chez lui, il désirait employer une partie de ce présent à embellir son habitation champêtre.

— Arrêtez, fit le juge voyant son fils se hâter de sortir ; avant de courir faire vos achats, je désire que vous examiniez ce papier.

Et il déploya aussitôt un titre en bonne forme, signé : Henry Clayton, assurant à Harry Clayton la possession du domaine de Heaston, moins la réserve de l'alcôve de la bibliothèque.

A cette vue, le jeune homme, saisi de surprise, laissa tomber le papier en murmurant :

— Je ne puis comprendre tout ceci, mon père !

— Je vais, dit le vieux gentleman, vous expliquer ce mystère. L'annonce de ma ruine était une fausse nouvelle. Je vous ai trompé pour vous forcer à devenir un homme. Vous marchiez si rapidement à votre perte, que j'ai senti que, si je ne vous séparais pas entièrement de vos frivoles compagnons, vous seriez bientôt une charge pour vous-même et un sujet de reproche pour moi. Vous me comprenez maintenant ?

— Oui, mon père, je vous remercie. Mais ce papier...

— Lorsque je vous ai revu, j'ai été si satisfait du résultat de mon expérience, que j'ai acheté le domaine qui faisait l'admiration de vous et de miss Amy. Je vous l'offre à tous deux comme une marque de mon affection.



encore le *Franklin* dans les docks de New-York.

« Trois allèges sont arrivées ce matin ; on va les charger immédiatement et les expédier à New-York ; ce sont : la *Nancy-Anna*, l'*Oncle-Liff* et la *Fidélia*. »

#### CHRONIQUE LOCALE.

La journée de mardi a été bonne pour notre ville, une foule innombrable d'étrangers n'a cessé toute la journée de sillonner nos rues.

Le temps magnifique donnait aux divers jeux préparés par la ville, plus d'éclat et d'entrain. — Sur la promenade, de modestes orchestres avaient été improvisés, et de séduisants quadrilles amusaient la jeunesse des campagnes.

Sur la placée de l'Hôtel de-Ville, un grand mâit de cocagne attirait l'attention des curieux, qui à chaque instant couvraient de leurs rires moqueurs les essais infructueux, jusqu'au moment où un jeune homme aussi ingénieux qu'alerte, usant d'un stratagème permis, paraît-il, a pu gagner le sommet du mâit et emporter triomphant le prix principal.

Dans la soirée, le quai de Limoges était converti d'une foule compacte, applaudissant par des *ah!* et des *oh!* continuellement aux mille feux de diverses couleurs que lançaient les pièces d'artifice, pendant que la musique de l'École jouait sur l'eau les plus brillantes fanfares.

Voilà l'une des physionomies de la fête; l'autre était plus grave, plus sérieuse, plus digne :

L'Empereur avait demandé pour lui et pour l'Impératrice des prières à l'Église; il veut mettre la France sous la protection de la mère de Dieu. Toute la ville s'est associée à cette pieuse pensée; à 1 heure 1/4, les autorités civiles et militaires, le Tribunal, la troupe de ligne, un détachement de l'École, musique en tête, la compagnie de pompiers de notre ville, se sont rendus à l'église St-Pierre pour assister au *Te Deum* qui y a été chanté.

Après vêpres, la procession d'usage en ce jour a eu lieu à Nantilly; et le soir un salut solennel a été donné dans l'église de Notre-Dame des Arpilliers.

Partout, nos églises ont été remplies de fidèles, priant dans le plus profond recueillement.

P. GODET.

#### COURSES DE SAUMUR.

PROGRAMME DE 1854.

Deux jours, 3 et 5 septembre.

PREMIER JOUR, DIMANCHE 3 SEPTEMBRE.

1<sup>o</sup> Prix de circonscription, 800 fr.

Donnés par la Société des Courses, pour chevaux entiers et juments de 3 ans et au-dessus, appartenant à l'arrondissement de l'Ouest. (Conditions de l'arrêté ministériel du 8 novembre 1850.)

2<sup>o</sup> Prix de l'Empereur, 1,500 fr.

Pour chevaux entiers et juments de pur sang, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans la division du Nord et dont la généalogie est tracée au *Stud-Book* anglais ou français; — entrée 50 fr.; le 2<sup>o</sup> arrivant recevra la moitié des entrées; l'autre moitié pour le fonds de Courses; — distances: 2,400 mètres; — poids: 3 ans, 50 kilog.; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans et au-dessus, 63 kilog. 1/2. — Un gagnant de 2,000 fr., entrées comprises; portera 2 kilog. de plus; de 3,000 fr.; 3 kilog.; de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog.

3<sup>o</sup> Prix du Conseil général, 1,200 fr.

Pour chevaux entiers et juments de pur sang, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. — Distance: 4 000 mètres, une épreuve, poids pour l'âge; — entrée: 60 fr. pour le fonds de Courses.

4<sup>o</sup> Prix de Consolation (gentlemen riders), 300 fr.

Donnés par la Société des Courses, pour tous les chevaux, à l'exception de ceux qui auraient été dans une écurie d'entraînement, et de ceux qui auraient gagné sur un hippodrome, dans un *steeple chase* ou dans une course de haies; — entrée: 25 fr. qui appartiendront au 2<sup>o</sup> arrivant; — distance: 2,000 mètres, sans condition de poids ni de temps. (Le costume de course est exigé.)

5<sup>o</sup> Deux prix (objets d'art.)

Course au trot par les officiers de l'École de cavalerie, sur leurs chevaux, sans condition de temps ni de poids.

6<sup>o</sup> Un objet d'art.

Course plate par les officiers de l'École de cavalerie, sur des chevaux nés au haras de Saumur. — Poids: 65 kilog., sans condition de temps.

7<sup>o</sup> Course de haies (gentlemen riders), 600 fr.

Offerts par la Société des Courses, pour chevaux de toute provenance, à l'exclusion des chevaux de pur sang; — entrée: 25 fr. pour le fonds de Courses; — distance: 2,100 mètres, 7 haies à franchir;

hauteur, 1 mètre 20 centimètres; — poids: 75 kilog.; — le 2<sup>o</sup> arrivant retirera sa mise.

8<sup>o</sup> Steeple chase de sous-officiers (objet d'art.)

Steeple chase des sous-officiers de l'École, chevaux paquetés, les cavaliers en tenue et en armes; — huit obstacles à franchir; — 15 chevaux engagés; — 1,500 mètres à parcourir.

LUNDI 4 SEPTEMBRE.

#### Carrousel de l'école de cavalerie.

DEUXIÈME JOUR, MARDI 5 SEPTEMBRE.

1<sup>o</sup> Première manche du prix des Haras, 2,000 fr.

Pour chevaux entiers et juments, de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France; — 4 kilomètres, partie liée. — Poids: 4 ans, 55 kilog.; 5 ans, 58 kilog.; 6 ans et au-dessus, 59 kilog. — Le gagnant d'une somme de 2,500 fr., entrées comprises, portera 3 kilog. de surcharge; de plusieurs prix de cette valeur, 4 kilog.; de 4,000 fr. et au-dessus, 5 kilog.; les chevaux de l'arrondissement de l'Ouest, 2 kilog. de moins. — Entrée 100 fr.; le 2<sup>o</sup> arrivant recevra la moitié des entrées, l'autre moitié au fonds de Courses. (Conditions générales du règlement du 17 février 1853.)

2<sup>o</sup> Un objet d'art donné par l'Empereur, provenant de la manufacture impériale de Sèvres, de la valeur de 1,200 fr.

Pour chevaux entiers et juments de pur sang, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans la division du Nord, et dont la généalogie est tracée au *Stud-Book* anglais ou français. — entrée: 50 fr.; le 2<sup>o</sup> arrivant recevra la moitié des entrées, l'autre moitié pour le fonds de Courses; — distance: 2,400 mèt.; — poids: 3 ans, 50 kilog.; 4 ans, 60 kilog.; 5 ans et au-dessus, 63 kilog. 1/2. — Un gagnant de 2,000 fr., entrées comprises, portera 2 kilog. de plus; de 3,000 fr. et au-dessus, 5 kilog.

3<sup>o</sup> Un objet d'art.

Course au trot, pour tous chevaux, soit d'armes, soit appartenant aux officiers, soit à toute autre personne étrangère à l'École. — 10 fr. d'entrée; moitié pour le fonds de Courses, moitié pour le 2<sup>o</sup> arrivant. — poids: 75 kilog.; — 4,000 mèt. à parcourir. — Tout cheval prenant le galop, qui ne subira pas immédiatement un temps d'arrêt marqué, sera mis hors de course.

4<sup>o</sup> Deuxième manche du prix des Haras, 2,000 fr.

5<sup>o</sup> Course de haies (un objet d'art.)

Course par les officiers de l'École; — 7 haies à franchir; — 7 chevaux engagés; 2,000 mèt. à parcourir.

6<sup>o</sup> Steeple chase (gentlemen riders), 500 fr.

Pour tous chevaux, à l'exception des chevaux de pur sang ou de chevaux ayant été dans une écurie d'entraînement depuis un an. — 50 fr. d'entrée ajoutés au prix; le 2<sup>o</sup> arrivant retire sa mise.

7<sup>o</sup> Steeple chase d'officiers (objet d'art de 300 fr.)

Steeple chase d'officiers, montant leurs chevaux d'armes; — 3,000 mèt.; — 12 à 15 obstacles à franchir; — 20 chevaux engagés, sans condition de poids.

Les engagements des chevaux pourront être faits jusqu'à la veille de la course pour laquelle le cheval aura été engagé, au bureau du Haras impérial de l'École de cavalerie, et jusqu'à 6 heures du soir.

Toute discussion concernant les Courses sera soumise au Jury, dont les décisions seront prononcées sur-le-champ et sans appel.

La casaque de Courses est obligatoire pour toutes les courses, y compris celles au trot.

Les Commissaires spéciaux, nommés par le Ministre, pour les prix donnés par le gouvernement, MM. RAGUIDEAU, C<sup>o</sup> d'AURE, V<sup>o</sup> de WALL.

Vu et approuvé, le 9 juin 1854.

Le ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. MAGNE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES.

MM. Général comte de Rochefort, commandant l'École de cavalerie, Général comte de Goyon, aide-camp de l'Empereur, Vicomte O'Neill de Tyrone, sous-prefet de Saumur, *Présidents honoraires*.

MM. Raguideau, *Président*; Gustave de Fos, *Secrétaire*; Lambert, *Trésorier*; Marquis de Montesquieu; De la Devançais; Marquis de Dreux-Brézé; Raoul de la Selle; Du Baut, maire du Coudray; Demarest, maire de Bagneux; Vicomte de Wall; E. Perrault; Comte René de Payséour; Marquis de Maille; Léon Mayaud; Rallet-Laporte; Charles Trouillard; De Beaucé; Vicomte de la Frégeolière; Albert Mayaud.

Pour l'École de Cavalerie,

MM. Le Comte d'Aure, écuyer-commandant; Michaux, chef d'escadron; de St-Ange, écuyer commandant le Haras; Chevals, capitaine-instructeur; Collignon, capitaine; Dutillet, lieutenant,

officier d'instruction; Bascher, lieutenant, officier élève; De Bonneval, sous-lieutenant, officier élève.

#### ÉTAT-CIVIL du 16 au 31 juillet.

NAISSANCES. — 17, Alexandre-Henri Gendron, rue Notre-Dame; — Adèle-Julie Perche, rue de la Visitation; — Albert-Victor Turmeau, rue du Puits-Neuf; — 23, Louise-Eulalie Marie, rue des Capucins; — 26, Hélène Jousselin, rue des Capucins; — 31, Isabelle-Victorine Jemin, rue Beaurepaire; — Léontine Labbé, rue de la Visitation.

MARIAGES. — 18, Jacques Gamin, cocher, a épousé Marie-Louise Marcheteau, tous deux de Saumur; — 21, Moulin, conducteur d'omnibus, à Ivry, a épousé Joséphine-Marie Cailleau, domestique, à Saumur.

DÉCÈS. — 16, Léonie Létier, chapeletière, 18 ans, célibataire, rue de Fenet; — Aimée-Pélagie Simon, rentière, 62 ans, veuve Lepage, rue St-Lazare; — 17, Soyer, mort-né, rue Saint-Michel; — Soyer, mort-né, rue Saint-Michel; — 19, Jules-Armand Vinçonneau, 8 mois, carrefour Dacier; — Louise Jalet, aubergiste, 55 ans, femme Delarue, rue de la Petite-Bilange; — 20, Julie Rivière, chapeletière, 37 ans, femme Boret, rue de Fenet; — Aimée Moreau, 6 ans, rue de la Visitation; — 23, Auguste Mouchard, 11 jours, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Michel Touzé, caporal au 34<sup>e</sup> de ligne, à Périgueux; — Mathurin Manny, maçon, 84 ans, à Bordeaux; — Mathurin Chevalier, charpentier, 64 ans, à Beaufort; — Maurice-Jacques Martin, architecte, 44 ans, à Alençon; — 23, Eugénie Passerat, 8 mois, rue de Fenet; — Catherine Lasnier, rentière, 77 ans, veuve Villeroude, à la Croix-Verte; — 25, Hilaire Merigard, rue de la Visitation; — Joseph Tassy, capitaine de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, 82 ans, rue Saint-Nicolas; — Simon Crosseau, tisserand, 65 ans, à l'Hôpital; — 27, Marie-Joséphine Dumas, 8 mois; — 30, François Piochon, journalier, 70 ans, au Jagueneau; — Marie Brault, marchande, 45 ans, rue de Fenet.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Stockholm le 14 août. — « Dix mille Français et deux mille Anglais se sont retranchés à l'Ouest, près de Bomarsund; les Russes ont tenté le 12 une sortie dans laquelle ils ont été repoussés avec des pertes considérables. La forteresse est en flammes. »

« Le *Journal de Constantinople* rapporte qu'une grande quantité de boulets ont été lancés sur Sébastopol pendant une dernière reconnaissance. Des obus ont été jetés sur la ville même.

« Le même journal annonce qu'un combat a eu lieu le 29, à Babadag, entre les bachi-boujoks organisés et commandés par le général Yussuf, et des coups de Cosaques qui ont été repoussés. M. le colonel Dubreuil aurait reçu, dans cette rencontre, sept coups de lance, mais d'une nature peu grave.

Constantinople, 7 août. — « L'expédition contre la Crimée et par suite contre Sébastopol est commencée. — Anapa était encore occupée par les Russes. » — Havas.

#### ALIMENTATION DE L'ENFANCE.

SEMOLLE ET CHOCOLAT DE M. MOURIÈS, suffisamment riches en principe nutritif des os.

L'approbation de l'Académie accordée sur le rapport de M. BOUCHARDAT, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, et la médaille d'encouragement décernée à l'auteur par l'INSTITUT DE FRANCE (concours des prix Montyon), pour ses travaux sur l'alimentation de l'enfance, ne laissent aucun doute sur l'importance de la découverte de M. MOURIÈS.

#### AVANTAGES DE CETTE ALIMENTATION.

Chez les enfants, pendant le sevrage, cette nourriture peut prévenir les accidents nombreux et les chances de mort qui sont occasionnés par le développement des os et des dents.

Chez les enfants, après le sevrage, jusqu'à la fin de la croissance, elle empêche l'affaiblissement du système osseux et conséquemment une des causes les plus directes du rachitisme, des diarrhées, des vices de constitution, des difformités de la taille, etc.

Chez les nourrices, elle améliore le lait en lui fournissant la quantité de nourriture des os dont le nourrisson a besoin pour grandir.

Chez les femmes enceintes, elle prévient les indispositions et les fausses couches nombreuses qui ont pour cause le défaut de principe sans lequel l'enfant ne peut pas se former.

A PARIS, rue Saint-Honoré, 154.

En province et à l'étranger, chez les principaux marchands de pâtes alimentaires ou de chocolat.

Dépôt à Angers, chez M. CLOR aîné, marchand de comestibles. (1419)

#### BOURSE DU 12 AOUT.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 99 50.  
3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 72 50



# ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

*Tribunal de Commerce de Saumur.*

Les créanciers de la faillite du sieur René Boivin, marchand de blé à Noyant, sont invités à se réunir, le samedi 19 de ce mois, à midi précis, en la Chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,

(431) A. DUDOUET.

*Tribunal de commerce de Saumur.*

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 14 août présent mois, le sieur Chedeville, marchand, demeurant ville de Saumur, quai de Limoges,

A été déclaré en état de faillite ouverte.

M. Charles Tronillard, membre dudit Tribunal, a été nommé juge-commissaire de ladite faillite, et M. Kerneis, teneur de livres, demeurant à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait conforme:

Le Greffier du Tribunal,

(432) A. DUDOUET.

**A VENDRE**

Pour cause de maladie,

UN FONDS DE SERRURERIE, situé à Saumur, dans l'un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser au bureau du Journal.

## ALMANACH-BOTTIN

DU COMMERCE  
58<sup>e</sup> ANNÉE. De Paris, des Départements de la France 12 f. broché  
ET DES PRINCIPALES VILLES DU MONDE, 14 f. relié.  
Rue Coquillière, n° 14, à Paris.

Les nouveaux Editeurs de l'ALMANACH-BOTTIN, désirant apporter à cette publication les changements et améliorations que le temps et les progrès des affaires ont rendu et rendent de jour en jour plus nécessaires, font appel à leurs souscripteurs, ainsi qu'à tous les négociants, industriels, fabricants et hommes d'affaires, et les invitent à leur transmettre tous les documents, notes ou renseignements qui peuvent concourir à donner à cet utile et important ouvrage toute l'exactitude et la perfection possibles.

Les notes, renseignements, souscriptions, etc., doivent être adressés franco avant le 1<sup>er</sup> octobre prochain, à Paris, au bureau de l'Administration, rue Coquillière, 14, ou au bureau du journal l'Écho Saumurois.

Il ne sera tenu compte que des renseignements signés et d'une origine certaine.

PRIX : 1 fr. 50 c.	<b>CARTE</b>	PRIX : 1 fr. 50 c.
<b>DU THÉÂTRE DE LA GUERRE</b>		
DRESSÉE D'APRÈS LES MEILLEURS DOCUMENTS		
Pour servir à l'intelligence de l'ensemble des opérations militaires, dessinée par NARCISSE BOURGEOIS, gravée par AVAIL.		
PUBLIÉE PAR LE NOUVEAU JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES		
TIRÉE SUR BEAU PAPIER JÉSUS ET COLORIÉE AVEC SOIN		
<p>Avec cette Carte, il est facile de suivre la marche de la Guerre. Elle comprend tous les pays qui forment l'Europe depuis le haut de la Baltique jusqu'au bas de la Grèce avec une partie de la Turquie d'Asie, et depuis le Rhin jusqu'au delà de la mer Caspienne. Outre la Russie avec toutes ses forteresses et la Turquie d'Europe, elle contient la Suède, la Norvège, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, l'Italie et la Grèce, avec tous les chemins de fer et autres voies de communication qui traversent ces Etats. En un mot, cette Carte toute spéciale est la plus complète qui ait été exécutée jusqu'à présent, avec autant de soin, dans un format aussi commode.</p>		
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DES DÉPARTEMENTS.		

*AVIS aux Pères de Famille.*

M. CHARTHIER, professeur au Collège, donne, pendant les vacances, des leçons de grec et de latin.

### MAISON A LOUER

Présentement

Située Grand'Rue, n° 49.

S'adresser à M. Piette père, qui l'occupe. (435)

### A LOUER DE SUITE

La MAISON dernièrement occupée par M. DION, notaire à Saumur, carrefour du Poits-Tribouillet, n° 15.

### A LOUER

Présentement

UNE JOLIE MAISON, avec jardin et servitudes, sise à la Croix-Verte.

S'adresser à M. VALLET aîné, à la Croix-Verte. (2)

### MAISON AVEC BOUTIQUE

Située rue de Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville,

### A VENDRE

OU A LOUER PRÉSENTEMENT.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue Saint-Jean. (190)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

EN VENTE, à la Librairie J. GODFROY, Imprimeur, Grand'Rue, 4, près Saint-Pierre, à Saumur,

## CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE EN ORIENT.

Par P. LAPIE, Géographe. -- Prix... 1 fr. 50 cent. -- Collée sur toile... 2 fr. 50 cent.

### Carte de la Mer Baltique,

Par P. LAPIE, Géographe. (Même prix que ci-dessus). Ces Cartes sont des plus belles et des plus exactes.

## AUTRES CARTES DU THÉÂTRE DE LA GUERRE,

Par MARIE et BERNARD, etc. -- Prix... 75 cent. et 1 fr.

## LA FRANCE ET LA RUSSIE

DOCUMENTS OFFICIELS,

Un volume in-8° de 158 pages. -- Prix... 35 centimes.

## Destruction totale de la Russie en 1864

Par NABI L'ANTI-RUSS. -- Prix... 30 centimes.

## LES TURCS ET LES RUSSES

Par H. LAMARCHE, avec 2 Cartes du théâtre de la guerre. -- Prix... 1 fr. 30 centimes.

Il est envoyé GRATIS et FRANCO à toutes les personnes qui s'abonneront d'ici au 15 août :

Une belle CARTE DU THÉÂTRE DE LA GUERRE, coloriée avec soin et tirée sur grand papier, dressée d'après les meilleurs documents pour servir à l'intelligence des opérations militaires, comprenant tous les pays depuis le Rhin jusqu'à la mer Caspienne, et depuis la Baltique jusqu'au bas de la Grèce, ainsi que tous les Etats voisins du théâtre de la guerre : l'Autriche, la Prusse, l'Italie, etc., avec toutes les voies de communication.

RÉDACTEUR EN CHEF  
M. JOSEPH GARNIER,  
Professeur à l'École impériale des ponts et chaussées, etc.

## NOUVEAU JOURNAL

DEUXIÈME ANNÉE

DES

DEUXIÈME ANNÉE

BUREAUX  
RUE DE PROVENCE  
à Paris.

## CONNAISSANCES UTILES

Paraissant chaque mois, à partir du mois de mai, par livraisons de deux feuilles, à deux colonnes, contenant la matière de quatre feuilles, et formant chaque année un beau volume grand in-8, avec une Table alphabétique, orné de belles gravures.

Ce Recueil, **Encyclopédie universelle illustrée**, contient une Revue d'Agriculture pratique, de Jardinage et de Médecine vétérinaire; — une Revue d'Industrie, d'Arts et Métiers, d'Inventions et Découvertes; — une Revue d'Economie domestique, d'Hygiène, de Médecine et de Pharmacie usuelles; — le compte rendu de l'Académie des Sciences et autres Sociétés savantes; — en outre, des articles de Législation usuelle, d'Economie rurale et industrielle, de Statistique, d'Histoire, de Biographie, de Morale, de Beaux-Arts, de Voyages, etc. — C'est le seul recueil de cette nature aussi complet qui soit illustré, rédigé et imprimé avec le même soin, et relativement à aussi bon marché.

Le volume de la première année (1853-54), qui vient de paraître, forme un Répertoire complet et varié de près de six cents articles ou notices, avec des gravures dans le texte, exécutées avec soin. — Prix du volume broché, 7 fr.; expédié par la poste, 7 fr. 50 c. — PRIX DE L'ABONNEMENT (franco par la poste et par an): PARIS, 7 fr.; — DÉPARTEMENTS, 7 fr. 50 c. — Pour s'abonner, envoyer franco à M. l'Administrateur du Journal, rue de Provence, 3, à Paris, un mandat sur la poste, sur le Trésor ou sur les banquiers de Paris (sur papier timbré). — On souscrit aussi aux Messageries, et dans les Départements ou à l'Etranger chez les principaux Libraires.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné